

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2023

Présents : BAPTISTE H, DELCROS S, FAYARD J, DOUTRE F, VALETTE D, LEMAITRE F, BAUDOIN C, BECK F, VIGNE A, HERVAULT S

Absent :. VALETTE J

Excusés : MOREGGIA JL, BOULANGER R, NIBEL E (procuration à Hélène BAPTISTE), COLOMBAT V (procuration à Stéphane HERVAULT),

Secrétaire de séance: FAYARD Janis

BIEN SANS MAITRE QUARTIER DE L'ÉGLISE

Madame le Maire indique qu'il s'agit de la maison fournier situé quartier de l'église, que le délai de prescription de 30 ans passe à 10 ans, que le notaire a précisé que la succession n'a pas aboutie. Il y a eu demande de renseignement auprès des impôts (publicité foncière)

Délibération à prendre pour que la maison devienne propriété de la commune, sous réserve des 6 mois d'affichage.

L'objectif est de sécuriser cette ruine qui menace.

Madame le maire propose de prendre une délibération pour poursuivre les démarches et pouvoir afficher le document sur la propriété.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

APPROBATION DEVIS GOUDRONNAGES VOIES COMMUNALES

Pour les projets de goudronnage des routes de la Viallerie et du plot 3 demandes de devis ont été effectué à Eiffage, Eurovia et Colas. Eurovia n'a pas répondu.

Pour la route de la Viallerie il y a 3 options :

- route de chez Souche à la Viallerie (Colas : 27500 €, Eiffage :)
- Souche Boucillon (Colas : 34800, Eiffage : 42600 €)
- route de la Viallerie en totalité (Colas : 54756 €, Eiffage : 74040 €)

Pour la route du Plot jusqu'à la RD120 : Colas 16668 €, Eiffage 34760 € (mais enrobé à chaud).

Madame le maire propose de retenir la Colas pour la réalisation de ces travaux, sous réserve de finances disponibles.

Proposition adopté à l'unanimité.

FETE DU 14 JUILLET

Sono commandée : Light music, Feu d'artifice commandé, remorque frigo également.

Pensez à bières sans alcool. Faire commande chez Marie-Jo (Sandrine). Récupérer les clés du garage de chez Monsieur Rourin pour la descente au Flambeau (Janis). Demander pour les verres et en fonction du retour à voir si consigne.

Prévoir fond de caisse.

EXONERATION DE LOYER - CABINET DE MEDECIN

Le 6 mai dernier un médecin a visité le pôle de santé, madame le maire propose de faire une exonération de loyer, reste la question de la durée.

Le conseil est d'accord pour une exonération d'un an.

Délibération voté à l'unanimité.

DELIBERATION DE MISE EN NON VALEUR – ANNULATION DE TITRE

Janis FAYARD indique que le SGC (Service de Gestion Comptable) à fait parvenir la liste des titres qui sont proposés de mettre en non valeur ou d'annuler.

L'annulation de titre concerne des titres sans possibilité de recouvrement puisqu'atteints par la prescription (titre antérieur à 2018). Le montant de ces titres est de 417,43 €.

Les titres proposés de mettre en non valeur concernent des créances qui n'ont pas encore atteint la prescription mais pour lesquels des doutes sur le recouvrement sont permis car les procédures de recouvrement ont pour l'instant échouées. Le montant de ces créances s'élève à 2345,19 €.

Le conseil vote à l'unanimité la délibération de mise en non valeur des titres et l'annulation des autres.

DIVERS

- **La Poste** : La poste est venue présenter ses nouveaux horaires d'ouverture. Lundi et mardi 9h-12, 13h30-17h..... Les élus présents ont demandé à ce que la poste soit ouverte le samedi matin car il y avait du monde. Ce point a fait l'objet d'un commentaire dans le document de présentation de la poste.
- **Impasse des Cerisiers** : Suite à des travaux M GERLAND souhaite faire déplacer un lampadaire et récupérer un morceau de chemin communal pour faire un accès devant sa maison. Le conseil après en avoir discuté ne souhaite pas vendre ou céder une partie de chemin communal et déplacer le lampadaire.

- **Poubelles** : Stéphane HERVAULT fait remarquer que les conteneurs ne sont pas du tout adapté aux handicapés.
- **Décoration de Noël** : Hélène BAPTISTE indique que les décorations de Noël pour le pont ont été commandées, il s'agit de décorations reconditionnées.
- **DETR** : Toujours sans nouvelle.
- **Maison de retraite** : La maison de retraite souhaite faire un article dans le prochain BIO.
- **Fleurissement** : Bien passé mais arrêté par la pluie. Valérie a fini avec Dimitri le mercredi. Des plantes plus résistantes à la chaleur ont été mises en place sur le pont. Les jardinières sur le pont sont par contre à retaper cet hiver.
- **Fibre** : Suite aux conventions non signées, il y a eu des servitudes qui ont été faites (environ 10). A la fin des délais il faudra prendre un arrêté de servitude pour le passage de la fibre.
- **La gare** : Rencontre avec la société CHAZEL et l'architecte. CHAZEL a constaté que les réparations n'ont pas tenues. CHAZEL propose de mettre une membrane sur la noue et de reprendre toutes les chenaux en mettant un joint de dilatation.

A 22h20, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.